

<http://www.cpalb.fr/1-assemblee-generale-du-10-octobre-364>



L'assemblée Générale du 10 octobre 2014 - Article de l'hebdo des Savoie

- Notre Club - Le club dans le presse et sur le Web -

Date de mise en ligne : jeudi 16 octobre 2014

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

PLONGÉE

Club d'Aix / Lac du Bourget

Formateur à tous les âges et niveaux

<dl class='spip_document_1460 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



L'assemblée Générale du 10 octobre 2014 Malgré la baisse de son nombre d'adhérents, le CPALB reste particulièrement actif en étant l'un des rares clubs savoyards à organiser des plongées toute l'année.

C'est au sein de son « QG » situé chemin de la Roselière dans la baie de Mémard que le Club de plongée d'Aix-Les-Bains / Lac du Bourget tenait vendredi soir son assemblée générale.

Sans surprise, Laurent Rachet a été reconduit à la tête du club, lui qui préside également le comité départemental de plongée de la Savoie. Dans son intervention initiale celui-ci a rappelé que l'effectif est en baisse, une tendance que l'on retrouve par ailleurs au niveau national, sans pouvoir avancer la véritable cause de ce problème mais en évoquant que la mauvaise météo estivale et le contexte économique y étaient peut-être pour quelque chose. Le président du CPALB espère surtout que la situation ne durera pas. Parmi les 130 adhérents actuellement recensés, ils sont 32 à animer la section apnée (29 plongeurs loisirs et 3 compétiteurs médaillés en Coupe et en Championnat de France).

Si le coût moyen d'un équipement complet se situe entre 1 000 et 1200 Euros, il est important de préciser que le club met à disposition du matériel. Il reste en revanche aux plongeurs à payer leur adhésion (avec licence comprise 95 Euros pour un adulte, 50 Euros pour un jeune âgé de 12 à 16 ans et 30 Euros pour un enfant de moins de 12 ans), ainsi que les différentes sorties. La participation financière demandée, de l'ordre de 6 euros par plongée, permet d'entretenir le matériel, les bateaux et contribue aux pleins d'essence. Ceci n'est pas de trop lorsque l'on sait que le CPALB est l'un des rares clubs savoyards à organiser des plongées sécurisées toute l'année, le mercredi soir, le samedi après-midi et le dimanche matin.

Retour des formations au centre aquatique

Parmi les bonnes nouvelles annoncées par le président à son assemblée, le retour attendu des formations enfants et de niveau 1 (plongée encadrée à 20 m) au sein du centre aquatique, après une mise entre parenthèses durant les travaux. Concernant la formation enfants, ils sont déjà 8 jeunes motivés âgés entre 10 et 15 ans à s'être présentés depuis la rentrée. Le calendrier est le suivant : ils pratiqueront l'activité en bassin sous formes d'exercices et de jeux (en surface, en apnée et en scaphandre) jusqu'au printemps avant de prendre la direction du lac pour ensuite découvrir toutes les facettes du milieu naturel lors de plongées d'exploration. Plongée de plus en plus en vogue, la plongée trimix (mélange gazeux constitué de dioxygène, d'hélium et de diazote) est très technique en raison des profondeurs recherchées (au-delà des 40 m) et fait donc l'objet d'une formation bien spécifique. Ses adeptes sont tous des pratiquants confirmés. Il faut savoir qu'en raison des risques accrus, le trimix nécessite impérativement une

préparation méticuleuse. Parmi les autres formations, la formation Nitrox est fortement conseillée pour des plongées à des profondeurs raisonnables, l'utilisation de ce mélange gazeux enrichi en oxygène ayant pour avantage d'augmenter le temps et la sécurité sous l'eau. En effet, le plongeur subit moins les contraintes de l'azote et moins de paliers de décompression lui sont nécessaires pour remonter à la surface.

Amélioration du confort des plongeurs

Le club de plongée local n'a pas planifié de grandes dépenses pour l'année à venir mais va commencer par investir dans de nouvelles combinaisons, de nouveaux masques et de nouveaux gilets pour un plus grand confort de ses usagers. Les travaux conduits sur la barge, ce bateau-plateforme très utilisé par les débutants en raison de sa configuration idéale pour une mise à l'eau en saut droit, ira également dans ce sens. Enfin, il est prévu que des améliorations soient progressivement apportées à la station de gonflage.

Le bureau 2014-2015

Laurent Rachet (président), Jean-François Pleut (président adjoint), Albert Celsan (vice-président), Martine Pleut (secrétaire), Céline Varon (secrétaire adjointe), Marie Noëlle Renard (trésorière), Philippe Sahm (trésorier adjoint).

Infos : www.cpalb.fr

Florent Leroux